



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 17 juin 2022

### **Passage du département des Hautes-Pyrénées en vigilance rouge "Canicule"**

**Le département des Hautes-Pyrénées passe en vigilance rouge "canicule" à compter de demain, samedi 18 juin, 12h.** Les températures maximales devraient atteindre ou dépasser les 40 °C en plaine et les 37 °C en fond de vallée.

Conformément au plan départemental de gestion des vagues de chaleur, le préfet des Hautes-Pyrénées a réuni les acteurs territoriaux (ARS, DDETSPP, SDIS et Conseil départemental) pour faire le point sur la situation, renforcer les mesures déjà mises en œuvre dans le cadre la vigilance orange et prendre des nouvelles dispositions face à cet épisode météorologique inédit.

**Le préfet des Hautes-Pyrénées, par arrêté préfectoral, interdit toutes manifestations publiques, sportives, festives et commémoratives en extérieur ou dans des locaux non-climatisés (ERP), le samedi 18 juin de 12h à 19h.**

Les établissements médico-sociaux, les établissements de santé et les professionnels de santé ont été placés en vigilance depuis mardi 14 juin. Ils ont renforcé leurs actions de prévention.

Durant cette période, il est fortement conseillé aux particuliers de s'abstenir de toutes activités non-indispensables.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées, les personnes sans-abri et les nourrissons.

#### **Les bons gestes à adopter !**

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Pas plus d'1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;

- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (climatisé ou rafraîchi, cinéma, bibliothèque municipale, musée...) ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Maintenir son logement frais (fermez les fenêtres et les volets durant journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches, et dès que nécessaire, demander de l'aide ;
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage.



### Attention aux risques de baignade !

En cette période de canicule, soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante : vous risquez un choc thermique. Vous pouvez perdre connaissance et vous noyer. En cours d'eau et plan d'eau : respectez toujours les interdictions de baignade, et restez dans les zones surveillées :

- Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- Tenez-compte de votre état de forme ;
- Mouillez-vous la tête, la nuque et le ventre en rentrant progressivement dans l'eau ;
- Avant la baignade, ne vous exposez pas excessivement au soleil ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.